

		_
Acte n° 2021	C91	

## D E L I B E R A T I O N SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 AVRIL 2021

Nombre de Conseillers : 45

En exercice : 45 Date de convocation du Conseil Communautaire :

Présents : 35 Le 22/04/2021

Pouvoirs : 6 Votants : 41

Le 29 avril 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

<u>Présents</u>: Didier Alban, Gabriel, Aumonier, Marcel Babad, Cécile Baudoux, Emilie Bertholon, Stéphane Berthomieu, Ingrid Besson, Carole Bontemps-Hesdin, Laëtitia Bordelier, Emmanuelle Cargnelli, Patrick Charrondiere, Armand Chaumont, Jacques Cormoreche, Anne-Marie Degueurce, Carole Demange, Daniel Dompoint, Jean-Jacques Dumont, Yves Dumoulin, Christine Fornes, Gilles Garnier, Brigitte Klein, Vincent Lautier, Gaëlle Lichtle, Corinne Martin Gajac, Patrick Nabeth, Michèle Nuguet, Marc Pechoux, Sylvie Permezel, David Pommier, Gérard Porretti, Bernard Rey, Pierre Roset, Nathalie Tisserand, Frédéric Vallos, Catherine Vignon.

<u>Absents excusés</u>: Fabien BIHLER, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Nicole DUGELAY (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Charlotte LEGEAY, Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Richard PACCAUD (Pouvoir Yves DUMOULIN), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Richard SIMMINI (Pouvoir Marc PECHOUX),

Secrétaire de séance : Emmanuelle CARGNELLI.

## OBJET: ECONOMIE - Technoparc Saône Vallée Civrieux - Acquisition délaissés APRR

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de l'économie et de la culture, informe le Conseil qu'il reste sur le Technoparc Saône Vallée de Civrieux quelques acquisitions de délaissés à réaliser auprès de la société APRR.

Ces délaissés sont situés entre le grillage d'APRR (autoroute A46 Nord) et les terrains de l'entreprise DUQUEINE, mais également au sud de l'autoroute à côté de la STEP que la CCDSV a construit pour le Technoparc et les habitations des hameaux de proximité.

Afin de les intégrer aux lots à vendre (notamment ceux situés le long de l'entreprise DUQUEINE) et pour éviter une petite bande de terrain non entretenue, la CCDSV a sollicité la société APRR pour une acquisition de ces délaissés. Suite à un acte de transfert du foncier du domaine de l'Etat à la société APRR, un géomètre mandaté par APPR a été missionné pour effectuer le découpage des lots (cf. en annexe le plan de situation).

Les lots concernés par cette acquisition sont les lots N° 8, 10, 12 et 13 comme indiqués en vert sur le plan. La superficie totale de ces lots est de 2 022 m².

Pour le prix du foncier, APRR a indiqué à la CCDSV avoir acquis le foncier en 2007 à la famille BELIN au prix de 8,10 € / m² et a souhaité que la CCDSV participe également aux frais de géomètre. Une copie de l'acte d'acquisition a été adressée à la CCDSV.

Un accord a été trouvé pour un prix de 8,50 € / m², soit un montant total de 17 187 € (2 022 m² X 8.50€/m²).

Pour cette acquisition, l'avis des Domaines n'a pas été demandé puisqu'il est obligatoire qu'à partir d'un montant d'acquisition supérieur ou égale à 180 000 €.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 15 avril 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

✓ **D'APPROUVER** l'acquisition des délaissés à la société APRR sur le Technoparc Saône Vallée de Civrieux pour une superficie totale de 2 022 m² pour les lots N° 8, 10, 12, 13 au prix de 8,50 € / m², soit un montant total d'acquisition de 17 187 €. Les lots sont répartis selon les références cadastrales ci-dessous :

Références cadastrales	Surface	Lieu dit	Zonage
ZW 245 (lot 8)	173 m²	Fagne	169 m² en UX
ZW 121 (lot 10)	885 m²	Fagne	884 m² en UX
ZW 235 (lot 13)	167 m²	Petit Fagne	Α
ZW 230 (lot 12)	797 m²	Petit Fagne	Α
TOTAL	2 022 m <sup>2</sup>		

- ✓ D'AUTORISER le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à ces acquisitions;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits pour ces acquisitions sont inscrits en dépenses au BZA 2021.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

- 3 MAI 2021

A Trévoux, le 29/04/2021

DOMBES SAÔNE

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210429-2021C91-DE

Affichage le :

- 3 MAI 2021

Le Président, Marc PECHOUX